

C. LES ENJEUX PAYSAGERS

C-1 LES ENJEUX DU DÉPARTEMENT

1-1 LES CAUSES D'UNE ÉVOLUTION

Le Cher est un département essentiellement rural, dont les paysages se fondent sur la géomorphologie de la périphérie du Bassin Parisien et son contact dans la partie sud avec le Massif central. Cette partie de l'ancienne province du Berry qui a pour préfecture son ancienne capitale, fut longtemps occupée essentiellement par la forêt de chênes et une agriculture centrée sur l'élevage dans une trame bocagère, avec en son centre un îlot de campagne ouverte (la Champagne Berrichonne), terre de polyculture et de landes à moutons. La vigne, qui fut très présente jusqu'au dix-neuvième siècle, a conservé quelques terroirs réputés et les grandes vallées qui traversent le territoire achèvent de construire son identité. L'urbanisation et les activités se cantonnent surtout dans un arc industriel et urbain qui suit la vallée du Cher et inclut Bourges et Vierzon pour se poursuivre dans le département voisin. L'agriculture et la sylviculture demeurent les deux déterminants principaux de ces paysages, c'est donc tout naturellement leur évolution contemporaine et ses

conséquences qui fondent les enjeux affectant les paysages départementaux. Le principal phénomène que l'on peut observer est une rationalisation et un changement d'échelle des pratiques, qui se traduit par un profond bouleversement culturel. Immédiatement après la seconde guerre mondiale, le monde agricole du Cher fonctionnait encore sur des structures héritées du passé : les embocagements qui se sont établis entre le seizième et le dix-huitième siècle avaient légué intactes leurs structures de haies et d'enclos, leurs formes d'habitat et leurs modalités d'exploitation, tandis que l'usage du sol demeurait inféodé aux conditions initiales du milieu, en particulier pédologiques. La culture intensive n'existait pas dans ce département et seule une polyculture de subsistance et de complément fourrager s'était installée en Champagne et dans certaines parties du bocage. L'évolution des techniques agronomiques et "en particulier" l'arrivée des engrais et des pesticides, puis le développement de la mécanisation, allaient bouleverser complètement ces conditions initiales. Les engrais

faisaient de la Champagne Berrichonne une excellente terre à céréales et l'irrigation offrait le val de Loire au développement du maïs au détriment des bœufs du Nivernais. Les restructurations foncières allaient, à partir de la fin des années cinquante, permettre aux structures agraires de pouvoir s'adapter aux conditions de la nouvelle donne agricole. Les mutations de l'agriculture produisirent un paysage nouveau : la plaine d'openfield céréalier faisait son apparition tandis que sur les franges des bocages, l'agrandissement de la maille parcellaire et la conversion au labour ouvraient la trame des haies, que les remembrements successifs faisaient constamment reculer. Une certaine idée de la modernité s'installait qui ne pouvait progresser que dans une logique de table rase. Dans le même temps, la société rurale cédait le pas devant un monde dominé par la ville, elle aussi en pleine évolution. La planification urbaine et la notion de "zoning" engendraient la ville moderne, qui se fondait sur une spécialisation des fonctions et un développement extrêmement

rapide d'un construit qui ne se référerait plus aux matériaux trouvés dans le sous-sol, ni aux pratiques culturelles locales. Un tissu uniforme commençait à se développer, entourant les silhouettes anciennes et produisant des modèles unifiés d'habitat et de bâtiments agricoles ou industriels. La personnalité des petites régions

s'effaçait et la typicité des paysages régressait de jour en jour.

1-2 LES ENJEUX

Les enjeux globaux des paysages du Cher sont nés d'une rupture entre les

structures agricoles héritées du passé et celles engendrées par la modernité, qui se traduit

aujourd'hui par les résultats suivants :

La mort programmée des bocages ?

La conversion au labour n'est pas la seule cause du démembrement des bocages, dont l'origine est un recul des activités herbagères qui s'est effectué en deux temps. La politique agricole commune de la Communauté Européenne a considérablement réduit l'élevage en France avec la mise en œuvre des quotas laitiers. Ceci concerne quelques régions du Boischaut, de la vallée de Germigny et du Pays Fort, mais il faut remarquer que la production de viande sur bocage d'embouche avec le grand marché de Sancoins comme débouché demeure dominante dans le Cher et a permis la conservation jusqu'à la fin du

dernier siècle d'une grande partie du cheptel. Le second temps de la crise des élevages, communément appelée "de la vache folle", mais qui concerne également les ovins, risque d'être beaucoup plus lourd de conséquences pour les paysages départementaux. Il convient par ailleurs d'observer que le recul de l'herbe vient également du fait que la conversion au labour permet aux agriculteurs de vivre d'une manière beaucoup moins contraignante. La diminution des superficies embocagées, qui se lit très largement dans le territoire, ne fait que s'amplifier : si l'on compare l'emprise des figures mixtes de plaine et de bocage avec ce que

fut la répartition des paysages de bocage, il y a vingt ans, le résultat est fort éloquent. À cela, il faut ajouter que nombre des unités classées sous cette catégorie des paysages de bocages dans le cadre de cet atlas montrent de forts signes de régression. Alors l'avenir est-il la mort programmée des bocages ? La réponse est sans doute non si la mesure de cet enjeu est bien prise à l'échelle du département, or cet enjeu c'est celui de la diversité paysagère, qui est essentielle pour que soit vivable un territoire.

L'extension des paysages abstraits de la culture intensive

L'incessante extension du "modèle champenois" tend à produire un type de paysage unique, dont la typicité se fonde sur la seule mosaïque des cultures. Paysage abstrait, non dépourvu d'un certain intérêt plastique, mais paysage pauvre

car sans diversité ni complexité. Paysage sans repères, dans lequel la reconstitution d'une lisibilité fait figure d'enjeu fort. La question des arbres d'alignement qui continuent à disparaître mérite d'être posée à l'échelle du département (voir

alinéa 2-4 du présent chapitre). Recréer, tout en respectant le légitime souci sécuritaire, une trame qui permettrait de hiérarchiser les parcours et de donner à comprendre ces grands espaces abstraits semble absolument nécessaire.

La rationalisation de la sylviculture et la perte de diversité

La forêt, l'autre forme majeure de mise en valeur des paysages départementaux, est, elle aussi, affectée depuis une trentaine d'années par des

impératifs économiques qui conduisent les exploitants à privilégier les essences à révolution courte, c'est-à-dire les conifères. La conséquence

sur le paysage est également un risque d'excessive homogénéisation des figures et notamment des lisières.

Les impacts des grandes infrastructures

De même qu'aux siècles passés les canaux puis le chemin de fer ont marqué de leur empreinte le paysage, ce sont aujourd'hui les infrastructures routières qui provoquent localement d'importantes mutations. Une autoroute est "étanche" vis-à-vis des paysages qu'elle traverse. En revanche, son impact s'exerce sur une épaisseur qui excède largement celle de l'ouvrage : la reconstitution des voies interrompues, le remembrement des fonds riverains, l'impact visuel des ponts et bretelles, les espaces gelés par les échangeurs démultiplient largement l'artificialisation du territoire que propose l'axe routier. Il existe également une influence induite, celle des

échangeurs qui deviennent des zones fort convoitées par les investisseurs et très attractives pour les collectivités locales soucieuses d'attirer des activités sur leurs finages.

Dans le cas de A 71, les trois échangeurs correspondent aux aires urbaines du département, pour lesquelles une réflexion sur la qualité paysagère des développements futurs est à conduire de manière globale. Au contraire A 20, autoroute non concédée, possède trois points d'échange installés en rase campagne.

D'éventuels développements d'activités correspondraient ici à une modification radicale du paysage.

Ces autoroutes sont par ailleurs des instruments de connaissance et de découverte des paysages

départementaux. La bande de terrain, perçue par l'usager qui ne fait que traverser le Cher, est souvent la seule image qu'il en conservera. Il y a là un enjeu important pour l'image du territoire, or le plus souvent, les espaces proches de la voie ont été largement appauvris par les remembrements. Si l'on développe une politique de reconstitution partielle des structures végétales dans les terroirs de bocage ou les franges des plaines, il y a là assurément un terrain prioritaire d'intervention. Ceci prend une importance particulière pour A 71, qui traverse les paysages départementaux dans toute leur diversité mais n'en rend compte que bien imparfaitement.



Au sud de Vierzon, l'autoroute montre timidement le val d'Yèvre au pied de la cuesta



À Mehun, l'autoroute en déblai, un monde clos



Quand les aménagements paysagers aggravent l'effet couloir



À Epineuil-le-Fleuriel, une vision affadie du paysage

La ville globale en recherche d'identité

Les enjeux urbains ne sont pas absents de ce département rural. Les processus de banalisation du construit qui ont été évoqués dans l'alinéa précédent comportent un véritable risque de perte d'identité des paysages (dégradations des silhouettes de bourgs, problématiques des limites des grandes agglomérations, dégradation des entrées de ville, etc.). Il est indispensable de programmer les développements nouveaux dans

une relation intime avec les caractéristiques de chaque paysage. La description de chaque unité de paysage a permis d'en identifier les caractères originaux, qui se fondent notamment sur l'aspect du bâti (modes de groupement, palettes de couleurs et de matériaux, accompagnement végétal, effets de silhouettes etc). Le principal enjeu concerne les constructions neuves qui participent à la composition d'un nouveau paysage. C'est l'une des

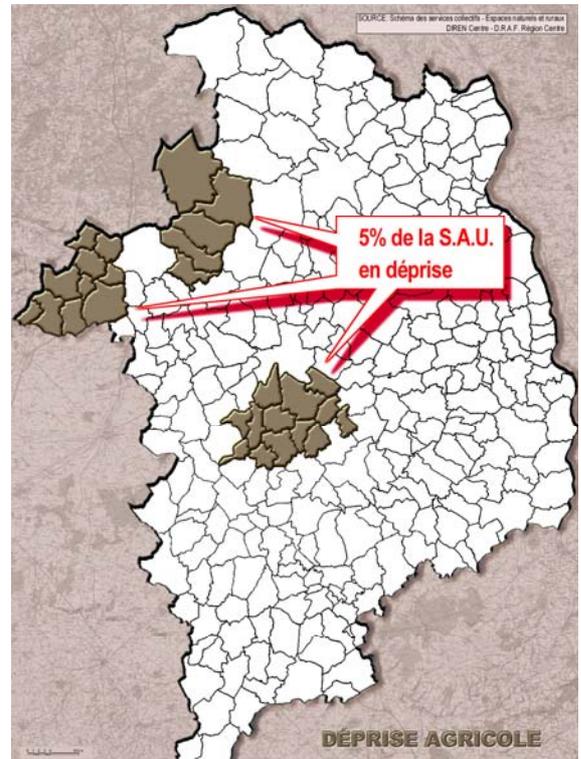
fonctions de cet atlas que de fournir aux acteurs du paysage construit (maîtres d'ouvrage, collectivités locales, architectes et services instructeurs) des informations pour prendre en compte de manière cohérente l'insertion dans le paysage. La question de la restauration du bâti vernaculaire a été, quant à elle, largement prise en compte dans les études du CAUE sur les régions les plus emblématiques du département.

1-3 QUELQUES RAISONS D'ESPÉRER

Une déprise agricole peu importante et des secteurs bien équilibrés

Si on le compare à d'autres départements similaires, le Cher n'est confronté que de façon marginale à la déprise agricole, ce qui n'exclut pas une certaine vigilance. La carte ci-dessous montre les trois secteurs (Graçay, Saint Florent et le sud de la Sologne) qui sont concernés par un abandon significatif des terres agricoles. Les grandes régions bocagères n'y figurent pas, cependant, il faut préciser que cette carte fut établie à partir des données statistiques de 1998 ; il est possible que la situation se soit quelque peu dégradée depuis cette date, car les observations qui ont pu être faites sur le terrain au cours de l'élaboration de cet atlas ont montré des signes certains d'évolution régressive.

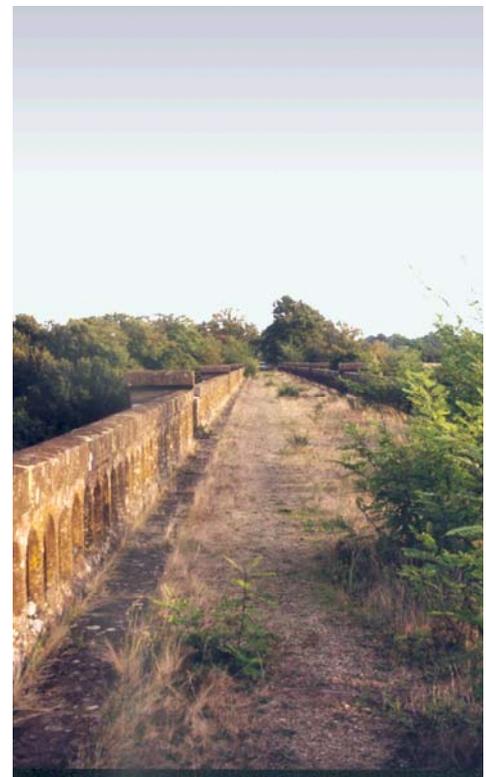
On peut néanmoins considérer qu'aujourd'hui l'agriculture continue à "tenir" la plus grande partie des paysages du département, sans oublier que cette situation plutôt favorable demeure suspendue à l'évolution de la filière viande, à court et moyen terme.



Quelques figures paysagères emblématiques et l'enjeu du tourisme vert

L'un des facteurs les plus prometteurs pour l'avenir des paysages départementaux est la présence de sites majeurs, parfaitement reconnus comme des éléments de valeur. Le site de Sancerre, l'ensemble du Pays Fort, la Sologne, les vallées de la Loire, de l'Allier avec le site d'Apremont, les grands massifs forestiers –même si Tronçais habite l'Allier et non le Cher-, l'attractivité de Bourges, le patrimoine monumental et vernaculaire et le riche ensemble de parcs et jardins récemment remis en valeur offrent à ce département un rayonnement qui dépasse largement ses frontières. Si le Berry eut jadis Bourges pour capitale, le Cher en est sans doute le département qui a le mieux su conserver les caractéristiques

de l'ancienne province. La conscience de la valeur économique de ces éléments de patrimoine, notamment en matière de tourisme vert est une garantie pour la préservation et la gestion des paysages qui en sont le support. Il reste à l'échelle du département un certain nombre de points à améliorer, en matière d'hébergement, de circuits de randonnée et de circulations douces, il y a là aussi un enjeu global qui concerne le paysage. Il existe en particulier un fort potentiel de circuits de découverte autour des infrastructures désaffectées (canal de Berry et voies ferrées), comme le montrent les beaux exemples des anciens viaducs inemployés de Culan et de Saint Florent-sur-Cher par exemple.



Le viaduc de Culan